

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
5'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes. Présentation de l'activité et des consignes de visite.	Médiateur - Enseignant	Hall
10'	<b>Objectifs : contextualiser l'Antiquité. Découvrir les clichés liés aux Gaulois et Romains.</b>	Médiateur	Hall
45'	<b>Objectif : comprendre, à partir des découvertes archéologiques, le mode de vie des Gaulois et des Romains.</b> Répartis par équipe de 2, les élèves réalisent une enquête sur tablette.	Enseignant - Accompagnateurs	Espace Antiquité
45'	<b>Objectifs : découvrir à travers une partie du travail de l'archéologue comment nos connaissances sur les Gaulois et les Romains peuvent évoluer.</b> Les élèves suivent le travail d'un archéologue, de la fouille aux laboratoires, en observant un diorama Playmobil de chantier de fouille, puis en examinant, manipulant et analysant des objets archéologiques sur le thème de l'alimentation.	Médiateur	Salle d'activité
10'	<b>Objectif : bilan.</b> À partir d'un panneau aimanté, point sur les modes de vie des Gaulois et des Romains permettant de détricoter ou non les clichés sur leur quotidien.	Médiateur	Hall
1h	Pique-nique	Enseignant	Aire de pique-nique ou salle d'activité
2h	<b>Objectifs : aborder la statuaire antique et s'initier au modelage.</b> À partir d'une statue exposée dans le musée, modeler une tête en argile en respectant certains critères.	Intervenant	Salle d'activité
5'	Bilan de l'activité, passage aux toilettes et départ.	Médiateur - Enseignant	Hall

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1 journée  
 Tarif : 4 € par élève (du 01/11 au 31/03)  
 5 € par élève (du 01/04 au 31/10)  
 Intervenant : Frédéric Mercier, artiste-plasticien

- Diviser la classe en 6 groupes.
- Prévoir des cartons pour le transport des modelages. Les élèves repartiront avec leur création.

## RENDEZ-VOUS

Historial de la Vendée -  
 Allée Paul Bazin - 85170  
 LES-LUCS-SUR-BOULOGNE



## PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

### HISTOIRE

CM1 : Et avant la France ?

6° : L'Empire romain dans le monde antique.

Se repérer dans le temps : construire des repères historiques.  
 Coopérer et mutualiser.

### HISTOIRE DES ARTS

Identifier - Analyser - Situer - Se repérer.

### SCIENCES ET TECHNOLOGIE

S'approprier des outils et des méthodes.

### ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - ARTS PLASTIQUES

Expérimenter, produire, créer.

# CONSIGNES DE VISITE

Vous entrez dans un musée labellisé *Musées de France*. La vidéosurveillance est présente dans toutes les salles et les extérieurs.

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe** au sein du musée et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du musée.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du musée. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

Pour des raisons de conservation des œuvres, **la température du musée est de 18°C toute l'année.** Pensez au gilet, même en été !